

Critères pour diffusion d'information aux membres

ORIGINE	RECEVABILITÉ	OBJET	RÉPONSE	DESTINATAIRES
Un ou des membres	Favorable	Faire connaître le fruit de ses activités (écriture, peinture, ...)	Oui, sauf si ça semble être une activité commerciale structurée (voir section Entreprises)	Tous les membres ou que les membres de Montréal ou de Québec
TELUQ, UQ ou autres organismes d'éducation	Favorable	Informers d'activités ou de services particuliers	Oui, si ça ne dédouble pas un autre moyen d'information régulier de l'organisme (ex: RRUQ)	Tous les membres
Entreprises	Plutôt défavorable	Vente de matériel et de services	Étude au cas par cas de la demande par le CA	Tous les membres
Organismes de charité	Plutôt favorable	Demande de personnes pour bénévolat	Oui, si peut s'adresser à plusieurs membres	Tous les membres ou selon l'organisme, les membres de Montréal ou de Québec
		Demande de contribution financière	Non, pour ne pas favoriser un organisme au dépend d'un autre	Tous les membres

Ce document a été adopté à l'unanimité lors de la neuvième réunion du Conseil d'administration tenue le 24 septembre 2014.